

CIRCULAIRE DE SECURITE N° 97

Date : 12 Août 2003

OBJET : Modification de voilure de secours

Matériels concernés : Voilure TECHNO 240 type R 01-240-a et type 218 (ancien n° de type)

TEXTE :

Application de la Consigne de navigabilité de la Direction Générale de l'Aviation Civile (réf : 2003-565B du 20/08/03) et du Bulletin de Service de la société Parachute de France N° SB1/2003/TECH 240 du 28/07/03 ([voir pièce jointe](#))

Personnel Qualifié : plieur et réparateur

DATE D'APPLICATION : Immédiate et avant le 1er décembre 2003

RAPPEL : La modification doit être inscrite sur la fiche de la voilure de secours du livret individuel de parachute.

Pièces jointes : [Voir Consigne de Navigabilité Aviation Civile](#)